

## Pétitions

• (1600)

**M. Bob Ogle (Saskatoon-Est):** Madame le Président, j'ai en main une pétition des habitants de Biggar, en Saskatchewan, et de Duperow, ville qui a été construite . . .

**M. Hnatyshyn:** New York et une grosse ville, mais que dire de celle-là!

**M. Ogle:** Exactement, c'est une ville qui a été construite au fil des ans en raison à la fois du transport du grain . . .

**Mme le Président:** A l'ordre. Le député aurait-il l'obligeance de simplement lire la pétition.

**M. Ogle:** Les habitants de Biggar, en Saskatchewan, madame le Président, à l'honorable Chambre des communes, en Parlement assemblée. La pétition des résidents du Canada qui se prévalent maintenant de leur droit de présenter un grief commun, déclare humblement que les agriculteurs de l'ouest du Canada ont payé 131 millions de dollars pour exporter leurs céréales pendant la campagne agricole 1981-1982, que ces exportations ont contribué pour 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale, que les soussignés croient que cela représente un apport équitable des agriculteurs à l'économie du Canada et que les agriculteurs de l'Ouest n'ont l'intention de payer que le tarif du Nid-de-Corbeau. A ces causes, nos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir le tarif statutaire actuel de transport des céréales. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier. Je suis heureux de présenter cette pétition à la Chambre des communes.

**M. Ray Skelly (Comox-Powell River):** Madame le Président, j'ai l'honneur de présenter au nom d'un groupe de citoyens de Swift Current, en Saskatchewan, une pétition à la Chambre des communes dont les pétitionnaires se prévalent maintenant de leur droit de présenter un grief commun, à savoir que les agriculteurs de l'ouest du Canada ont payé 131 millions de dollars pour exporter leurs céréales pendant la campagne agricole de 1981-1982 et que ces exportations ont contribué pour 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale de notre pays. Les agriculteurs de ces localités estiment que cela représente un apport équitable à l'économie du Canada et que les agriculteurs de l'Ouest ne devraient pas payer plus que le tarif statutaire actuel. Ils présentent donc cette pétition en se prévalant de leur droit historique de le faire.

**M. Les Benjamin (Regina-Ouest):** Madame le Président, j'ai également reçu une pétition d'un groupe de 38 citoyens de Southey, Raymore, Keliher, Leross et Lestoc, en Saskatchewan . . .

**Mme le Président:** A l'ordre. Veuillez lire directement la pétition, je vous prie.

**M. Benjamin:** . . . et les pétitionnaires se prévalent maintenant de leur droit de présenter un grief commun. Ils ne sont disposés à payer que le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau et cela représente, selon eux, un apport équitable des agriculteurs à l'économie du Canada. Vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir le tarif statutaire actuel. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

**M. Doug Anguish (The Battlefords-Meadow Lake):** Madame le Président, j'ai l'honneur de présenter cet après-midi une pétition signée par des habitants de Kamsack, Verigin et Preeceville, en Saskatchewan, qui s'inquiètent du nombre élevé de faillites agricoles, environ 130 p. 100 de plus cette

année que l'an dernier à la même époque, et souhaitent le maintien du tarif statutaire actuel du Nid-de-Corbeau. Les agriculteurs de l'ouest du Canada ont payé 131 millions de dollars pour exporter leurs céréales pendant la campagne agricole de 1981-1982. Ces exportations ont contribué pour 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale du pays. Les soussignés estiment que cela représente un apport équitable des agriculteurs à l'économie du Canada et les agriculteurs de l'Ouest n'ont l'intention de payer que le tarif du Nid-de-Corbeau, sans modification. Vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir le tarif statutaire actuel de transport des céréales.

**M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert):** Madame le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter, au nom de 43 résidents de la localité de New Norway, en Alberta, une pétition. Les soussignés se prévalent de leur droit de présenter un grief commun. Les agriculteurs de l'ouest du Canada ont fait un apport énorme à l'économie du pays, et ils estiment que c'est suffisant. Ils ne sont disposés à payer que le tarif statutaire actuel. C'est pourquoi vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir le tarif statutaire actuel de transport des céréales. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

**M. Laverne Lewycky (Dauphin-Swan River):** Madame le Président, j'ai ici une pétition d'une autre colonie d'Huttérites. J'insiste encore une fois sur l'apport extraordinaire que ces personnes ont fait à l'agriculture dans l'ouest du Canada. Cette colonie s'adresse à l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée. La pétition des soussignés résidents du Canada, qui se prévalent maintenant de leur droit de présenter un grief commun, déclare humblement que les agriculteurs de l'ouest du Canada ont payé 131 millions de dollars pour exporter leurs céréales pendant la campagne agricole de 1981-1982, que ces exportations ont contribué pour 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale, ce qui représente un apport équitable à l'économie du Canada. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir le tarif statutaire actuel de transport des céréales.

**M. Sid Parker (Kootenay-Est-Revelstoke):** Madame le Président, j'ai une pétition signée de plusieurs habitants de Pelee et Kamsack, en Saskatchewan. J'ai l'honneur de présenter à la Chambre des communes, en Parlement assemblée, la pétition des soussignés résidents du Canada, qui se prévalent maintenant de leur droit de présenter un grief commun, soit que les agriculteurs de l'ouest du Canada ont payé 131 millions de dollars pour exporter leurs céréales pendant la campagne agricole de 1981-1982, que ces exportations ont contribué pour 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale, que les soussignés croient que cela représente un apport équitable des agriculteurs à l'économie du Canada, et que les agriculteurs de l'Ouest n'ont l'intention de payer que le tarif du Nid-de-Corbeau, sans modification. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir le tarif statutaire actuel de transport des céréales. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

**M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill):** Madame le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom de 33 habitants des villes de Schuler et Craik dans le sud-ouest de la